



Comité Social et Economique ELECTIONS PROFESSIONNELLES

les 23,24 et 25 janvier 2023



Janvier 2023

BILAN DES ACCORDS – Mandature 2019-2022

➔ NEGOCIATIONS

La CFE-CGC est un syndicat qui contribue **activement** aux négociations des accords d'entreprise.

Ainsi, ce ne sont pas moins de **10** accords et avenants sur Saint-Quentin, **21** chez Safran AE et **48** dans le Groupe Safran qui ont été négociés ou renégociés durant cette mandature.

Au niveau de Safran Aircraft Engines: Accords QVT, Égalité professionnelle, Intéressement, NAO, Convention d'Entreprise, Travaux Pénibles, TPAFC, Télétravail... autant de sujets sur lesquels vos délégués ont su faire preuve **d'écoute**, de **pertinence** et de **pragmatisme** dans leurs propositions.

Cette mandature a été perturbée par la traversée de la **crise sanitaire COVID**, débouchant sur une crise du secteur aéronautique. Dès mars 2020, nous avons accompagné la mise en place des protocoles de mesures sanitaires successifs dans le but de garantir un retour sur site des salariés en toute **sécurité** en local et en central. Nous avons aussi œuvré au niveau du Groupe pour sauvegarder nos emplois tout en préparant l'avenir. Enfin au niveau national, notre syndicat a rédigé avec l'aide de différents mandats des autres sociétés du secteur aéronautique une note de contexte à destination du GIFAS et du ministère de l'industrie pour soutenir l'avenir de la filière aéronautique civile dans le respect des engagements environnementaux et de développement durable.

➔ LA CFE-CGC A ÉTÉ VECTEUR DE RÉUSSITE NOTAMMENT SUR:

Les accords groupes: Solidarité Covid, ATA, APLD, Accord de Sortie de Crise, Prévoyance qui ont permis:

- ✓ De créer un **Fond de solidarité** à destination des salariés aux plus faibles revenus via les dons de JRTT
- ✓ De faire respecter la convention de la Métallurgie concernant l'AP des forfaits jours.
- ✓ De sauvegarder 10.000 de nos emplois en France !
- ✓ De garantir le versement de l'intéressement en 2020.
- ✓ De verser une participation en 2022 augmentée de 2%
- ✓ De revenir au versement intégral de l'intéressement (8% max, suite à suppression de l'écrtage de 2%) dès 2023
- ✓ De maintenir la distribution des bonus à partir de la position 3A. Nous continuerons de militer pour étendre les bonus à TOUS.
- ✓ D'améliorer les prestations gros risques des collaborateurs au niveau de la prévoyance.

Les accords SAE: Télétravail, QVT, Convention d'entreprise, qui ont permis:

- ✓ Jusqu'à 3 jours de télétravail / semaine
- ✓ Aux jeunes pères de voir maintenant leurs congés paternité payés à 100%.
- ✓ Une revalorisation de la prime d'ancienneté, primes de médailles du travail, indemnité kilométrique..

Les accords SQY: Ponts Flottants, HV, modalités d'indemnisation pour Intervention sous l'aile qui ont permis:

- ✓ De valoriser l'intervention de nos équipes en support de LSO
- ✓ D'offrir plus de flexibilité dans l'organisation de notre travail



➔ UN CONSTAT PLUS RESERVE :

Accords NAO: 10% d'augmentation de la masse salariale sur 4 ans ... mais beaucoup de restrictions, notamment ces 2 dernières années pour traverser les crises, protéger l'emploi et l'entreprise. Une politique salariale très discriminante en 2021 (pas de négociation) et une inflation très importante en 2022 qui n'a pas pu compenser la perte de pouvoir d'achat subi par chacun d'entre nous.

- ✓ **AUJOURD'HUI, tous les salariés** attendent un juste retour du niveau des NAO avec la prise en compte de l'inflation.
- ✓ à savoir que sans signature de ces accords par une majorité des Organisations Syndicales représentatives, les AG/Al sont **toujours** moins disantes.
- ✓ et ... nous restons persuadés qu'il faut savoir s'opposer quand l'écart est trop important entre les attentes des salariés et les propositions de l'entreprise : pour les négociations 2023 nous revendiquons, comme tous les ans, une négociation loyale et équilibrée, avec des NAO supérieures à l'inflation pour la garantie du Pouvoir d'Achat!

S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS

Nous continuerons de défendre vos droits et de négocier les accords en vous représentant

→ Continuons ensemble !

Nous avons à cœur d'aller de l'avant, de **porter vos idées** et de **trouver le meilleur équilibre** entre vos aspirations et les intérêts de l'entreprise.

Nous portons résolument notre ambition d'un dialogue exigeant, pour avancer et préparer l'entreprise du futur.

Vous êtes à chaque mandat plus nombreux à nous accorder votre confiance et à nous soutenir dans cette démarche, nous vous en remercions vivement.

C'est ensemble
que nous bâtissons
l'Avenir de tous !



Du 23 au 25
Janvier 2023

VOTEZ
CFE-CGC



→ Notre motivation, c'est
votre confiance

Par votre **vote**, vous allez choisir les élus qui vous représenteront et vous défendront durant la prochaine mandature.

Les candidats CFE-CGC y sont préparés et seront vigilants quant à vos emplois et votre statut social.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à promouvoir les valeurs de notre syndicalisme :



Suite à la demande de la CFE-CGC auprès de la DG SAE, notez que les Unités d'Astreinte seront prochainement revalorisées.

A suivre...

Notre appli et notre site → → → →



www.cfecgc-safran-ae.fr